

Corsier-sur-Vevey

c'est par la concorde que les petites choses grandissent

# Rapport de Gestion de la Municipalité de



## Exercice 2018







Le personnel communal a vendangé la vigne communale le samedi 6 octobre par beau temps. 1028 kg de raisin chasselas sondés à 87° Oechsle, ainsi que 353 kg de Gamaret (rouge) sondés à 115 ° Oechsle et 347 kg de Garanoir (rouge), sondés à 110 ° Oechsle, ont été récoltés à cette occasion.



La course annuelle, organisée conjointement avec la Municipalité et le personnel communal, a eu lieu le samedi 22 septembre 2018. Son but était une sortie à Yverdon-les-Bains, en particulier la visite guidée concernant les installations valorisant les énergies renouvelables.

## I. GENERALITES

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c)
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (art. 34)
- du règlement du Conseil communal de Corsier-sur-Vevey du 1<sup>er</sup> juillet 2016 (art. 94)

la Municipalité a l'honneur de soumettre le présent rapport de gestion à votre approbation, ainsi que les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2018.

Après le quatrième printemps le plus chaud, la Suisse a connu son troisième été le plus chaud depuis le début des mesures en 1864. En moyenne nationale, la température a dépassé de 2 degrés la norme 1981-2010. Seuls l'été 2015 et l'historique été 2003 avaient enregistré un écart à la norme encore plus élevé avec 2.3 degrés, respectivement 3.6 degrés.

Durant l'hiver 2017/2018, les températures ont été conformes à la normale. L'ensoleillement hivernal a été déficitaire dans toute la Suisse avec un mois de février particulièrement sombre.

## II. CONSEIL COMMUNAL

M. Patrick Groux a assuré la présidence du Conseil communal jusqu'au 30 juin suivi par M. Eros Gentilini à partir du 1<sup>er</sup> juillet (début de la nouvelle législature). Mme Christine Cuénod-Cochard a assumé le secrétariat. Dès le mois de septembre Mme Fabia Guérin a assumé le poste d'huissière.

Le Conseil communal a tenu 4 séances : les 12 mars, 11 juin, 10 septembre et 10 décembre 2018.

Les préavis et rapports suivants ont été déposés, examinés et adoptés :

- Préavis no 01/2018 – Demande de crédit pour le gainage d'un collecteur, la réfection de l'éclairage public, de la défense incendie et de la chaussée des chemins de Meruz et Sur le Crêt
- Préavis no 02/2018 – Levée des oppositions formulées dans le cadre de la mise à l'enquête publique de la zone réservée selon l'art.46 LATC
- Préavis no 03/2018 – Demande de crédit pour la réfection et la requalification de la route de Châtel-St-Denis RC 744b et la création d'un passage sous voie
- Préavis no 04/2018 – Révision des statuts de l'Association régionale d'action sociale Riviera (ARAS Riviera)
- Préavis no 05/2018 – Gestion et comptes 2017 de la Communauté intercommunale d'équipement du Haut-Léman (CIEHL)
- Préavis no 06/2018 – Comptes 2017 du fonds Culturel Riviera
- Préavis no 07/2018 – Rapport de gestion de la Municipalité et comptes communaux 2017
- Préavis no 08/2018 – Demande de crédit pour la mise à niveau des infrastructures informatiques dans les bâtiments scolaires de Corsier-sur-Vevey
- Préavis no 09/2018 – Arrêté d'imposition pour l'année 2019
- Préavis no 10/2108 – Adoption du règlement « Taxe communale sur l'énergie électrique » et création d'un fonds pour les énergies renouvelables et le développement durable

Le bureau électoral a eu à s'occuper, en collaboration avec le greffe municipal, des votations des 4 mars, 16 juin, 23 septembre et 25 novembre 2018.



- Rapport no 01/2018 – Réponse municipale au postulat de M. Denis Chappuis demandant à la Municipalité d'étudier un projet de refuge communal
- Préavis no 11/2018 – Budget 2019 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)
- Préavis no 12/2018 – Budget 2019 du Fonds Culturel Riviera
- Préavis no 13/2018 – Budget communal 2019
- Préavis no 14/2018 – Demande de crédit pour l'aménagement d'un éco-point à la « ferme de la Chaux ».

### **III. VOTATIONS, ELECTIONS**

#### **4 mars**

Votation fédérale :

- Arrêté fédéral du 16 juin 2017 concernant le nouveau régime financier 2021
- Initiative populaire du 11 décembre 2015 « Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag) »

Votation cantonale :

- Initiative populaire « Pour le remboursement des soins dentaires »

#### **10 juin**

Votation fédérale :

- Loi fédérale du 29 septembre 2017 sur les jeux d'argent (LJAR)
- Initiative populaire du 1<sup>er</sup> décembre 2015 « Pour une monnaie à l'abri des crises : émission monétaire uniquement par la Banque nationale ! (Initiative Monnaie pleine)

#### **23 septembre**

Votation fédérale :

- Initiative populaire du 30 mars 2016 « Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous »
- Initiative populaire du 26 novembre 2015 « Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables)
- Arrêté fédéral du 13 mars 2018 concernant les voies cyclables et les chemins et sentiers pédestres (contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour la promotion des voies cyclables et des chemins et sentiers pédestres – initiative vélo – qui a été retirée)

#### **25 novembre**

Votation fédérale :

- Modification du 16 mars 2018 de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA) (Base légale pour la surveillance des assurés)
- Initiative populaire du 12 août 2016 « Le droit suisse au lieu de juges étrangers (Initiative pour l'autodétermination) »
- Initiative populaire du 23 mars 2016 « Pour la dignité des animaux de rente agricole (Initiative pour les vaches à cornes) »

## IV. MUNICIPALITE

L'organisation de la Municipalité s'est présentée comme suit :

Franz Brun  
Syndic

### **Administration, Finances & Territoire**

Administration générale  
Finances  
Informatique  
Aménagement du territoire  
Comité de Direction du BTI  
Fondation Doret - SAF des Côtes-de-Fenil  
CORAT  
Agglomération

Ursula Bucher  
Municipale

### **Santé, Social, Tourisme & Culture**

Santé publique  
Services sociaux  
Tourisme  
Culture  
Economie  
Commission de salubrité  
Naturalisation  
Fondation Chaplin - Fondation Haefeli-Meylan  
Conservatoire

Bernard Schär  
Municipal

### **Education, Jeunesse, Sociétés & Sports**

Association scolaire  
Jeunesse  
Cantine scolaire / Ondine - Garderies  
Sociétés locales - Société de Développement  
Sports  
Délégué au SIGE  
Développement durable

Philippe Goletta  
Municipal  
Vice-syndic 2017-2018

### **Eaux & Travaux**

Gestion des eaux et épuration  
Services publics  
Comité de direction du SIGE

Arianne Rouge  
Municipale

### **Sécurité & Cultes**

ASR (Police, SDIS, ORPC, Ambulances)  
Cultes  
Naturalisation  
Police des constructions  
SAF des Côtes de Fenil

Pierre-André Debétaz  
Municipal

### **Bâtiments, Circulations & Transports**

Bâtiments communaux  
Circulations  
Commission de salubrité  
Transports publics

Michel Ceppi  
Municipal  
Vice-syndic 2018-2019

### **Voirie & Environnement**

Routes et chemins  
Voirie  
Vigne communale  
Gestion des déchets / déchèteries  
Cimetières  
Forêts  
Délégué à la SATOM



La Municipalité a édité cinq numéros de

## LE CORSIERAN

Bulletin d'information de la  
Municipalité de Corsier-sur-Vevey

lesquels ont été distribués en février, avril, juillet, octobre et novembre. Le Greffe municipal rédige ou corrige les textes à faire paraître ; il assure le tirage et la distribution du Corsièran. Le site [www.corsier-sur-vevey.ch](http://www.corsier-sur-vevey.ch) permet de visionner les derniers numéros édités.

Administration  
communale

Service des bâtiments  
communaux

La charge des municipaux, ressortant de l'année écoulée, se présente comme suit :

- une part fixe correspondant à la fois à la responsabilité de la charge publique, à l'analyse des dossiers et à la participation aux séances hebdomadaires de la Municipalité, ainsi qu'à la participation aux séances du Conseil communal (pour mémoire cette part est rémunérée sous la forme d'une indemnité fixe versée 12 fois à laquelle s'ajoute un droit aux vacances de 10.64%).
- une part variable payée sous forme de «vacations» dont le tarif horaire a été fixé à CHF 50.00 auquel s'ajoute également un droit aux vacances de 10.64%. En 2018, 2'412 vacations ont été versées pour les 7 municipaux, dont 779 au syndic, ce qui représente une moyenne de 272 heures annuelles pour les autres membres de la Municipalité. Pour mémoire, en 2017, le total des vacations s'était élevé à 2'314 dont 718 pour la fonction de syndic.

Le traitement des dossiers a donné lieu à la rédaction de 1'259 lettres (1'223 en 2017) par le Greffe municipal. Le courrier électronique, bien que non quantifié, est devenu prépondérant et un nombre très conséquent d'e-mail a été géré par l'administration communale. Le registre des procès-verbaux des séances ordinaires de la Municipalité comprend 302 pages (286 en 2017). S'ajoutent à cela, les procès-verbaux des séances spéciales, la rédaction des préavis, rapports, circulaires, avis dans les journaux, permis de construire, l'organisation des élections et votations, la tenue du registre civique, l'administration des immeubles et jardins communaux, la gestion du personnel, la location des salles communales, la réception et la diffusion du courrier en interne et aux municipaux, le classement et l'archivage.

## V. PERSONNEL COMMUNAL

En 2018, l'état nominatif du personnel était le suivant :

Benoît Demierre, responsable de l'administration  
Magali Décosterd, secrétaire municipale adjointe  
Maria Dolores Abella, adjointe à la bourse communale  
Gina Delafontaine, préposée à l'office de la population  
Viviane Davaz, secrétaire  
Fabia Guérin, secrétaire  
Thomas Millasson, apprenti

Yvan Schmid, responsable du service des bâtiments communaux  
Helena Ferreira  
Christian Jaquier  
Raphaël Susa  
Patrick Truan  
Jérémy Pfefferlé, apprenti jusqu'à l'été 2018  
Cédric Corthésy, apprenti jusqu'à l'été 2018  
Noé Zahnd, apprenti depuis l'été 2018  
Martine Berchem  
Corinne Bonjour  
Béatrice Chollet  
Jacqueline Denis  
Claudine Juillard  
Christiane Mayor  
Patricia Rizzo  
Janine Rüfenacht  
Béat Tâche

Service de voirie

Pierre-Yves Maison, responsable du service de voirie  
Oscar Bloch  
Alexandre Chaudet  
Jorge Fernando De Oliveira Lopes  
Ljubisav Stevanovic  
Béat Tâche  
Christophe Décosterd

Organistes

Michel Bignens  
Peter Braganza

Egzeko – Animation  
jeunesse

Thierry Chevalley  
Suzy Favre

Personnel du Bureau  
technique  
intercommunal

A consulter dans le rapport d'activité du BTI en 2018 (page 22 des annexes au présent rapport).



La facture sociale  
Les communes vaudoises participent depuis plusieurs décennies aux dépenses sociales cantonales. Cette participation, appelée « facture sociale », se compose du coût de différents régimes sociaux et sa répartition entre les communes s'effectue selon la méthode péréquative en vigueur. La loi sur l'organisation et le financement de la politique sociale (LOF) et son règlement d'application ont permis d'harmoniser et de regrouper, dans une seule base légale, les types de dépenses et de recettes qui relèvent de la facture sociale.

## VI. AFFAIRES SOCIALES

### Les Contributions communales

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
<b>Subventions communales versées à des Institutions communales ou régionales</b>	<b>840'887.90</b>	<b>758'142.10</b>
Polyval	1'000.00	1'000.00
Préparation à la retraite	1'698.00	1'701.50
Passeport-Vacances	1'600.00	1'779.45
RAS - Buts optionnels	19'211.00	19'171.50
Commission prévention Riviera	3'396.00	3'403.00
Jardin d'enfants La Souris Verte	14'500.00	14'500.00
Réseau REVE	522'576.95	530'232.65
Garderie/Jardin d'enfants La Tourmaline	2'000.00	2'000.00
Ondine (accueil parascolaire)	274'905.95	184'354.00
<b>Subventions communales versées à des Institutions cantonales</b>	<b>2'398'020.40</b>	<b>2'661'386.80</b>
Participation à la facture sociale	2'052'784.00	2'321'072.00
Société Vaudoise de Probation	650.00	650.00
Asante Sana (AVASAD)	319'882.00	318'711.00
Fondation accueil de jour	16'980.00	17'015.00
Inspectorat du Travail	7'724.40	3'938.80
<b>Fonds social</b>		
Total net des mouvements	<b>- 4'408.95</b>	<b>+ 314.15</b>

### Agence régionale d'Action Sociale Riviera

Le rapport de l'agence régionale d'Action Sociale est consultable sur le site [www.arasriviera.ch](http://www.arasriviera.ch).

# Anniversaires

A nonante ans,  
On est plus un enfant.  
On en connaît des  
avants.

Mais à nonante ans,  
On peut aussi aller de  
l'avant.

Faire en sorte qu'à  
nonante ans, le jour  
d'après soit encore un  
instant présent !

## Nonagénaires

Neuf personnes ont eu 90 ans et ont été fêtées par la délégation municipale.

Mesdames :

- Marie-Thérèse Brun, Maria Brêchet, Marie-Louise Meyer, Madeline Chopard, Heidi Baumann, Emma Streit.

Messieurs :

- Paul Dumartheray, Louis Bonjour, Vincent Cochard.



La délégation municipale a également fêté une centenaire :

- Mme Elisa Stadelmann

## VII. TERRITOIRE, BATIMENTS, TRANSPORTS, DEVELOP. DURABLE



### Police des constructions

Examen de projets en relation avec l'application des dispositions légales et réglementaires en la matière (voir le rapport d'activité du BTI, pages 15 et suivantes des annexes au présent rapport).

### Aménagement du territoire communal

De nombreux dossiers ont été traités durant l'année, dont les principaux sont énumérés ci-après.

#### Carrefour de la Chaux

Le chantier du carrefour de la Chaux a débuté le 18 avril 2017. Le rond-point est terminé et les travaux se sont poursuivis jusqu'en avril 2018. L'aménagement du rond-point sera finalisé en 2019.

#### Remplacement d'une conduite d'eau – Secteur Nant

Suite à de multiples fuites, le SIGE a effectué des travaux d'urgence afin de remplacer l'ancienne conduite d'eau assurant la défense incendie du secteur de Nant, datant de 1952. Une conduite en polyéthylène de 160 mm répondant aux exigences pour la défense incendie a été posée.





## Route de Fenil - Assainissement du trottoir en encorbellement

La couche définitive de l'enrobé du trottoir en encorbellement de la route de Fenil (sous le Pont de l'autoroute) a été appliquée. Les travaux sont terminés.



## Route de Châtel-St-Denis

Les travaux de réfection et requalification de la route de Châtel-St-Denis RC 744b avec création d'un passage inférieur (sous voie) ont débuté en 2018. Le tunnel du passage inférieur de la Route de Châtel, situé à proximité de la Cure d'Attalens, est percé. Le chantier avance selon le planning.

## Routes et chemins agricoles AF aux Monts-de-Corsier

La 1ère partie du préavis pour la réfection des routes AF sur le chemin de La Baume et de la croisée des Monts s'est bien déroulée et est maintenant terminée. Les conditions météorologiques étaient bonnes et les travaux ont pu se passer dans de bonnes conditions. La prochaine étape se fera sur le chemin de la Côte-Rouge en 2019.

Quant au chemin du Gros Chêne, les travaux de réfection de la partie communale sont terminés.

Le chemin du Milieu, pour la première partie côté Gros Chêne est en phase d'être terminé. Pour la deuxième partie côté Moille-Saulaz, la commune est en attente du feu vert du service des monuments archéologiques qui doit faire des sondages afin d'être sûr qu'il n'y ait pas de vestiges de la route du fromage.

## Chemin de Meruz et Sur-le-Crêt

Les travaux de gainage d'un collecteur, de réfection de l'éclairage public, de la défense incendie et de la chaussée des chemins de Meruz et Sur-le-Crêt ont débuté en juin 2018. Une séance d'information aux riverains a eu lieu le jeudi 3 mai 2018 à la salle du Conseil communal. Le chantier aura lieu jusqu'en 2019.



## PA En Fenil

Le projet de PA En Fenil a été envoyé au Canton pour la consultation dans les services cantonaux et la mise à l'enquête a été effectuée du 22 septembre au 22 octobre 2018. En parallèle, de nombreuses négociations ont eu lieu pour obtenir les signatures nécessaires pour établir les différentes conventions (au niveau foncier, dangers naturels et retraits des oppositions suite à la mise à l'enquête). Le préavis sera présenté en 2019.

## PAC Lavaux

De nombreuses séances ont eu lieu en vue de l'établissement d'un nouveau règlement pour définir le périmètre du Plan d'Affectation Cantonal (PAC) Lavaux.

## Commission consultative circulation (C<sup>3</sup>)

Cette Commission est composée de Mme Valérie Rapsode, M. Xavier Fonjallaz et M. Steven de Palézieux (hors Conseil communal depuis le mois d'août). Elle ne s'est pas réunie en 2018.

## Commission consultative d'urbanisme

Cette Commission est composée de M. Jean-Martin de Giorgi, M. Agostino Lanzillotta, M. Cédric Desmet et Mme Christine Cuénod-Cochard (hors Conseil communal). Elle ne s'est pas réunie en 2018.





## Occupation des salles communales

La statistique du nombre d'occupation est la suivante :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Grande salle – Locations	73	111
Salle de Château 2	137	151
Salle du Conseil communal	142	112
Pavillon Chaplin	106	108
Rotonde	51	49
Four banal	33	31

## Immeubles communaux

Au vu des variations minimales du coût de la vie et du taux hypothécaire, les loyers des immeubles communaux n'ont pas été modifiés en juillet 2018.

## Commission consultative Agenda 21

Cette nouvelle Commission a été créée dès le début de législature 2016-2021 afin de favoriser le développement durable dans la commune. Pour l'année 2018, elle est composée de Mesdames Anabelle Reber et Martine Meier et Messieurs Romain Gabriel, Klaus Fietze et Bernard Savoy (hors Conseil communal). Elle est présidée par Monsieur Bernard Schär.

La Commission s'est réunie à trois reprises et a soumis diverses propositions à la Municipalité, dont notamment l'établissement d'une grille de lecture pour la conception et l'analyse de projets et de préavis sous l'angle du développement durable et l'achat de verres réutilisables, propositions qui ont abouti.

## VIII. VOIRIE

Les tâches essentielles de la voirie sont les suivantes :

- entretien des routes et chemins communaux, dont le réseau est important surtout aux Monts-de-Corsier (environ 30 km) ;
- entretien de tronçons de routes cantonales, suite au transfert de ces travaux de l'Etat aux communes ;
- entretien des surfaces vertes au village, en particulier au parc Chaplin et certaines parcelles communales ;
- ornementation florale de l'ensemble de la commune et arrosage ainsi que taille des arbres ;
- entretien des cimetières, des fontaines et des emplacements pour conteneurs ;
- ramassage des déchets encombrants, vidange des corbeilles à déchets et autres poubelles communales ;
- déneigement des routes et chemins communaux, fraisage des amas de neige sur les trottoirs, rues et places ainsi que pose et dépose de pare-neige aux Monts-de-Corsier ;
- contrôle périodique et entretien des ruisseaux, coulisses, regards, grilles, réserves incendie, afin d'assurer l'écoulement des eaux ;
- gestion du matériel de signalisation ainsi que mise en place ;
- affichage au pilier public des Monts-de-Corsier (Hautigny).

Le Service de voirie dispose de véhicules pour les diverses opérations décrites précédemment, tels que :

- véhicule Transporter Lindner Unitrac 95, acquis en novembre 1999, utilisé pour le déneigement, l'épavage et l'entretien des routes et chemins ;
- véhicule Lindner Unitrac 102L acheté en 2013 et utilisé pour toutes sortes de transports ainsi que pour le déneigement ;
- tracteur John Deere acheté en 2005 et utilisé pour le fauchage et l'entretien du parc communal et des surfaces vertes, équipé d'une remorque ainsi que



L'équipe actuelle de voirie se compose de 4,5 employés, le demi-poste étant réservé à l'employé chargé de la surveillance de l'emplacement pour conteneurs du Parc Chaplin. On compte également deux employés auxiliaires à l'heure.



- d'une citerne de 800 litres permettant l'arrosage de toute l'ornementation florale du village ;
- véhicule léger Isuzu D-Max, acquis en mai 2008, utilisé pour tous types d'interventions et de transports ;
- diverses machines à main telles que fraiseuse à neige, tondeuse à gazon, saleuse, gravillonneuse à tracteur, et chariot électrique L3T.

Il faut d'autre part rappeler que des tracteurs privés, équipés de lames à neige et conduits par leurs propriétaires, participent au déneigement des routes et chemins aux Monts-de-Corsier, à la demande de la commune.

Nous récapitulons ci-après le tonnage des ordures et autres déchets ramassés (hors déchèterie de Praz-Libon), ainsi que les charges financières pour la commune.

		2018	2017
<b>TOTAL RECAPITULATIF</b>			
Kg	Quantité	893'180	900'134
CHF	Transport	224'834	227'626
CHF	Elimination	84'252	84'273
<b>DECHETS MENAGERS</b>			
Kg	Quantité	524'030	511'370
CHF	Transport	97'518	105'052
CHF	Elimination	66'779	68'403
<b>STATISTIQUES p/habitant</b>			
	Nbre d'habitants	3'386	3'396
Kg	Qté de déchets p/habitant	263	265
CHF	Coût brut p/habitant	91	92
CHF	Coût brut p/tonne	346	347

### Déchèterie intercommunale « En Praz-Libon »

Le rapport d'activité et les comptes 2018 de la déchèterie de Praz-Libon se trouvent dès la page 5 des annexes au présent rapport.



## IX. TRAVAUX

Le rapport d'activité du Bureau technique intercommunal (BTI) et les comptes 2018 se trouvent dès la page 11 des annexes au présent rapport

## X. OFFICE DE LA POPULATION

### **Statistique fédérale de la population**

Depuis 2011, c'est le registre cantonal des personnes (RCPers) qui est utilisé pour la statistique annuelle de la population et le registre SYMIC de l'Office fédéral des migrations pour la population étrangère.

### **Evolution de la population de 2014 à 2018 (selon statistique fédérale)**

Années	2014	2015	2016	2017	2018
Suisses	2256	2257	2250	2253	2274
Etrangers	1137	1170	1153	1143	1112
<b>Total</b>	<b>3393</b>	<b>3427</b>	<b>3403</b>	<b>3396</b>	<b>3386</b>

Durant l'année 2018 :

- 264 personnes ont emménagé dans notre commune, alors que, dans le même laps de temps, notre village a vu le départ de 319 habitants ;
- 41 changements d'adresse ont été effectués dans la commune ;
- 45 naturalisations ont abouti (ressortissants des pays suivants : Italie, France, Royaume Uni, Portugal, Islande, Allemagne, Cameroun, Congo, Colombie, Equateur, Macédoine, Sénégal, Roumanie, Inde et Serbie) ;
- 26 mariages, 17 divorces ainsi que 16 séparations ont été enregistrés.

Nous avons aussi eu le bonheur d'enregistrer 31 naissances (17 garçons et 14 filles) et avons dû constater 21 décès (14 hommes et 7 femmes).

Ces 3386 habitants se répartissent comme suit :

2478 à Corsier  
846 aux Monts-de-Corsier  
62 à Fenil





## Population résidante permanente au 31.12.2018

	Population suisse		Population étrangère		Total
<b>Corsier-sur-Vevey</b>	<b>2'274</b>	<b>(67.16%)</b>	<b>1'112</b>	<b>(32.84%)</b>	<b>3'386</b>
Blonay	4'744	(76.83%)	1'431	(23.17%)	6'175
Chardonne	2'244	(76.30%)	697	(23.70%)	2'941
Corseaux	1'654	(72.48%)	628	(27.52%)	2'282
Jongny	1'179	(76.76%)	357	(23.24%)	1'536
La Tour-de-Peilz	8'229	(69.32%)	3'642	(30.68%)	11'871
Montreux	14'341	(55.14%)	11'665	(44.86%)	26'006
St-Légier-La Chiésaz	3'900	(75.22%)	1'285	(24.78%)	5'185
Vevey	11'485	(57.70%)	8'419	(42.30%)	19'904
Veytaux	591	(66.86%)	293	(33.14%)	884

### Attestations et divers

L'Office de la population a procédé à l'établissement de 109 cartes d'identité.

### Frontaliers

155 frontaliers travaillent à Corsier. 114 sont employés chez Merck Serono SA et les 41 autres dans différentes PME de notre commune.

### Demandeurs d'asile

16 demandeurs d'asile séjournent à Corsier au 31 décembre 2018. L'Office de la population procède au renouvellement de leur demande d'asile et délivre les autorisations provisoires.

### Personnes en séjour

On dénombre 27 personnes en séjour dans notre commune, soit 10 hommes, et 17 femmes.

### Chiens

Lors du recensement, il a été dénombré 187 (178) chiens.

## XI. POLICE, SDIS ET PROTECTION CIVILE

Le rapport de l'Association Sécurité Riviera est consultable sur le site : [www.securite-riviera.ch](http://www.securite-riviera.ch).

## XII. ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE

Les pages 40 et suivantes des annexes au présent rapport résument les activités de l'Association scolaire intercommunale en 2018, dont celles du service d'animation jeunesse du Cercle de Corsier (EGZEKO).

## XIII. ONDINE

Le rapport annuel d'Ondine et les comptes 2018 sont présentés dès la page 27 des annexes au présent rapport.

## XIV. PRESENTATION DES COMPTES COMMUNAUX

En complément aux commentaires figurant dans la brochure des comptes annexée, la Municipalité tient à apporter les appréciations suivantes :

### Généralités

L'année 2018 se clôture, du point de vue financier, de manière très satisfaisante.

La plupart des charges ont été bien maîtrisées et aucun écart significatif n'est à relever entre les dépenses prévues et effectives.

La plus grande différence est à relever dans le compte matérialisant le retour lié



Le rapport annuel 2018 de la Direction des écoles est consultable sur le site [www.epscorsier.ch/vie-scolaire/vie-etablissement/rapports-annuels](http://www.epscorsier.ch/vie-scolaire/vie-etablissement/rapports-annuels)

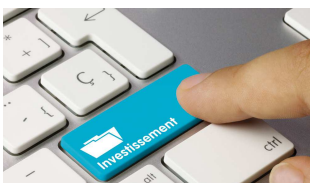


La comparaison entre les comptes 2018 et le budget 2018, ainsi que les comptes 2017, est notamment présentée de manière condensée à la page 5 de la brochure des comptes.

Les commentaires figurant sur les pages paires du document permettent de mieux comprendre les raisons des différences constatées.



L'entier du montant des réserves n'est pas disponible sous forme de liquidités. Ceci est dû au principe retenu de ne pas recourir systématiquement à l'endettement lors de la recherche de financement de projets d'investissement communaux, mais d'utiliser en priorité les liquidités disponibles, quelle que soit leur origine.



à la péréquation intercommunale (rubrique 220, compte 4520.00). En effet il a été tenu compte des chiffres effectifs du décompte 2017, tant dans le correctif lié à cet exercice passé que dans l'alignement des éléments comptabilisés pour l'année 2018 basés cette nouvelle référence historique.

Le résultat 2018 a permis de virer à la réserve pour investissements futurs un montant de près de CHF 690'000.00 et de comptabiliser des amortissements extraordinaire de quelques 1'110'000.00. Le solde a été quant à lui entièrement porté en augmentation du compte Capital.

### Appréciation générale des comptes de résultat

La Commune de Corsier voit une nouvelle fois ses comptes se clôturer sur un résultat bénéficiaire. Il est par ailleurs intéressant de constater une grande stabilité générale entre les comptes 2017 et 2018. Cela permet de conserver un regard positif et confiant sur l'avenir financier de la Commune.

### Proposition de bouclage

Au vu de l'excédent de recettes de cet exercice, il a été décidé d'attribuer le bénéfice de CHF 110'364.96 au Capital, lequel se voit porté à hauteur de CHF 1'222'149.71.

### Détermination du Cash-flow

La page 44 de la brochure des comptes présente la détermination du Cash-flow de l'exercice 2018. Dans ce document, la politique d'amortissement ainsi que d'attribution et de dissolution des réserves est détaillée.

### Flux de Fonds

La page 45 de la brochure des comptes présente la reconstitution de la variation de la trésorerie en partant du Cash-flow. La politique d'investissement et de financement s'y trouve explicitée.

### Bilan

Comme déjà relevé, suite à l'enregistrement de l'excédent de recettes de l'exercice 2018, le Bilan fait apparaître au Passif un Capital de CHF 1'222'149.71.

### Endettement

Grâce aux conditions proposées sur le marché de l'emprunt de capitaux, il a été possible de limiter fortement les coûts liées aux dettes contractés durant l'année, d'où un montant nettement inférieur aux prévisions pour les charges d'intérêts (compte no 3220.00, section 220). Au 31 décembre 2018, la commune présente un endettement financier net d'environ CHF 2'600'000.00.

### Réserves

Les réserves de la commune sont présentées à la page 53 laquelle permet, outre l'identification des réserves affectées, de visualiser la part des réserves bloquée dans des préavis adoptés et ouverts ainsi que la part de réserves « libre » pour des projets à venir.

### Préavis clôturés en 2018

Le tableau ci-dessous présente de manière résumée les divers préavis bouclés au cours de l'exercice écoulé, les montants alloués, le total effectivement dépensé et la différence éventuelle.

Préavis	Résumé du titre du préavis	Décision	TI alloué	TI effectif	Différence
05/2015	Réaménagement urbain	15.06.15	3'490'000.00	3'490'000.00	0.00
03/2017	Cr. suppl. réaménagement	19.06.17	54'000.00	42'232.05	-11'767.95
06/2015	Réfection route Fenil/Nant	15.06.15	2'910'000.00	2'528'089.70	-381'910.30
05/2016	Parking des Omballes	11.04.16	145'000.00	127'057.25	-17'942.75
20/2016	Assainissem. trottoir Fenil	12.12.16	333'000.00	295'927.90	-37'072.10

## Rapport de l'auditeur sur les comptes annuels 2018

Le rapport de l'auditeur sur les comptes annuels 2018 est joint au présent document.

### XV. CONCLUSIONS

Au terme de ce rapport, nous nous plaignons à relever les bonnes relations entretenues avec votre Conseil tout au long de l'année et nous le remercions de son appui.

Nos remerciements s'adressent aussi à toutes les personnes qui collaborent à la bonne marche des affaires communales, à toutes les bonnes volontés qui sont engagées dans les sociétés corses, ainsi qu'au personnel communal toujours autant sollicité par le volume des tâches à accomplir.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

#### **le Conseil communal de Corsier-sur-Vevey**

- vu le présent préavis sur la gestion et les comptes pour l'année 2018
- vu le rapport de la Commission de gestion chargée de rapporter sur ces objets

#### **d é c i d e**

- a) d'approuver les comptes communaux de l'exercice 2018 tels que présentés ;
- b) de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année écoulée.



Au nom de la Municipalité  
le syndic le secrétaire  
E. Brun B. Demierre

The official seal of the Municipality of Corsier-sur-Vevey. It is circular with a blue border containing the text 'MUNICIPALITÉ DE CORSIER-SUR-VEVEY'. Inside the seal is a coat of arms featuring a shield with a cross, topped by a crown. The words 'LIBERTÉ' and 'PATRIE' are inscribed on either side of the shield. The seal is partially obscured by blue ink signatures.